

**CIRCUIT U11 PAR EQUIPE DES ECOLES DE GOLF 2023 – SEMESTRE 2**  
**MERCREDI 6 DECEMBRE 2023 – GOLF LE PROVENCAL**  
**COUPE DE NOEL**  
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

**Départ SHOT GUN à 13H30 sur 9 Trous**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueur (se) U11 (né(e)s en 2012 ou après, possibilité d'inscrire une fille **ou** un garçon par équipe née en 2011 (U12).

Drapeau blanc minimum recommandé pour participer.

Pas de limite d'index.

Une seule équipe par club sauf si le champ de l'épreuve n'est pas complet. Pour l'inscription d'une 2<sup>ème</sup> équipe la priorité sera donnée aux clubs les mieux classés au challenge des écoles de golf à la date d'inscription.

Chaque joueur doit être licencié, certificat médical à jour et membre de l'AS du club.

L'AS doit être à jour de sa cotisation au Comité.

**CONDITIONS PARTICULIERES**

Parcours adaptés suivant le niveau de jeu

*Simple = Idx supérieur ou égal à 36 : repère orange*

*Idx inférieur à 36 : repère violet*

*Double = Repère orange*

(Les départs sont organisés avec un Greensome de 2 joueurs d'un club et 2 simples de 2 autres clubs) -

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs et ne pas donner de conseils. *Suiveurs de partie recommandés (parents de joueurs autorisés à faire suiveur)*

Personne autorisée à donner des conseils : le Pro du club (interdiction de monter sur les greens)

**Utilisation des appareils de mesures non autorisés.**

**FORME DE JEU**

Compétition sur 9 Trous

Score maximum BRUT : Balle relevée à 9 et on marque 10

Chaque équipe est composée de **4 joueurs dont au moins 1 fille** (2 simples + 1 double Greensome).

Pour les équipes non mixtes : malus de 5 coups à rajouter au score réalisé

*S'il manque un score dans une équipe (pour absence ou disqualification par exemple) alors le moins bon score de la journée (en simple ou double, en fonction de l'absence) toutes équipes confondues + 5 coups sera attribué à cette équipe.*

**Classement de l'épreuve** en Brut et en Net (**le Brut prime le Net**) ; L'équipe obtenant le meilleur total (*addition de tous les scores*) remporte l'épreuve du jour.

En cas d'égalité, le score du greensome sera utilisé prioritairement pour départager les équipes, puis le meilleur score en simple, puis le 2<sup>ème</sup> simple si encore égalité

**ENGAGEMENT**

Chaque école de golf devra s'inscrire selon les modalités précisées sur le site du Comité [www.cdgolf06.com](http://www.cdgolf06.com) au plus tard le **mercredi 29 Novembre 2023** et envoyer les droits d'inscription de 50 € par équipe au Comité Départemental de golf 06

**Maison régionale des sports**  
**Esterel Gallery. Bureau 211809**  
**Boulevard des Ecureuils**  
**06210 Mandelieu la Napoule**

Pour tout renseignement s'adresser exclusivement à [sportifjeunes@cdgolf06.fr](mailto:sportifjeunes@cdgolf06.fr)

Les Séniors participant au Trophée Michel Fevre et les Dames au Trophée féminin des Alpes Maritimes du CD06 contribuent financièrement pour partie au financement des compétitions jeunes

**ARBITRES** : Arbitre : A Définir Directeur du tournoi : La Commission Jeunes du CD06

**RECOMPENSES**

Coupes-Médailles : Coupe pour la 1<sup>ère</sup> équipe Brut et coupe pour la 1<sup>ère</sup> équipe Net

Médailles (or, argent, bronze) pour les 3 premières équipes Brut et 3 premières équipes Net

